



## TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

**Trésorier** : Michel BLANCHARD - **Trésorier Adjoint** : Franck BALLANDRAS

La situation actuelle est très délicate, nous en sommes conscients. Si vous rencontrez des difficultés financières, écrivez-nous en nous précisant bien le détail de ces difficultés et ce que vous souhaiteriez obtenir de nos services. La commission Trésorerie analysera avec une attention particulière tous les cas. Les demandes que nous venons de recevoir seront analysées à partir du 11 MAI et nous vous tiendrons informé par mail pour assurer une certaine discrétion.

Pour votre information, comme l'a écrit notre Président, le relevé n°3 a été adressé avant le début du confinement. Toutefois, nous avons réussi à bloquer les prélèvements qui étaient en cours, et nous n'avons pas encaissé les chèques que nous avons déjà reçus. Le comité directeur a pris la décision d'attendre le 10 juin pour encaisser ce relevé qui rappelez-le correspond aux rencontres de fin d'année 2019 et début de l'année 2020, donc parfaitement éligibles. De surcroît ces sommes proviennent très souvent de frais d'arbitrage, cartons jaunes ou rouges, diverses affaires de règlement etc... Pour notre DISTRICT dans un souci d'équité, il est hors de question d'annuler cette créance. Nous avons décalé les encaissements mais les montants ne seront en aucun cas annulés.

Le District de Lyon et du Rhône alimentera la caisse de solidarité nationale qui sera gérée par la FFF, et nous rajouterons diverses aides pour que chaque club, sur le même pied d'égalité puisse réussir à redémarrer la nouvelle saison en toute sérénité. Une première provision est prévue, elle ne sera pas supportée par notre compte d'exploitation car nous n'avons pas de budget pour cela, elle sera directement déduite de nos réserves constituées au cours des années précédentes.

Pour les clubs qui ont versé des acomptes pour la caisse de péréquation, ils seront remboursés dans la deuxième quinzaine de mai. Sous réserve de quelques vérifications ces montants devraient être les suivants :

- SENIORS D1 : 182,91 € par club
- SENIORS D2 : 79,04 € par club
- SENIORS D3 : 121,56 € par club
- U20 D1 : 188,92 € par club
- U17 D1 : 122,08 € par club